

Assemblée Générale Extraordinaire d'ACTHIV

Vendredi 03 Janvier 2020, salle de l'Orangerie, VIVIERS

Procès verbal

PREAMBULE

La séance ouvre à 18 heures 36 en présence de 20 personnes. Il faut ajouter à celles-ci 6 personnes qui ont transmis leur pouvoir pour se faire représenter. Les débats sont menés par le président de l'association Guy DAYGUE. La trésorière actuelle interviendra également.

ORDRE DU JOUR

➤ Mot du Président

Le Président prend la parole pour remercier l'important travail accompli par l'ex-présidente ; Marie-Anne ZUCCA.

➤ Nouveaux statuts

Une présentation des nouveaux statuts est réalisée en mettant en évidence les modifications apportées.

Quelques remarques sont faites par l'assemblée. Elles portent sur la formulation et non sur la forme. Ces dernières seront prises en compte pour les nouveaux statuts.

Le vote est effectué et les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité

➤ Election du CA ; d'un Secrétaire (ou une) et d'un ou une Trésorier(e)

• C A

Se présentent : Julien PERENOT

Françoise ALLIGIER

Ludo MORAND

Sandra RICCARDI

Le vote est effectué et le nouveaux C A est adopté à l'unanimité

Une petite remarque : Il y a la parité : 2 femmes et 2 hommes.....

- Trompes l'œil ; panneaux de circulation
Là aussi une commission a été créée. Elle se compose de : Caro ; Gaël ; Ludo et Véra. (Parité)
- Partenariat avec les associations
Poursuivre ces relations avec les associations Vivaroises
- Marchés d'artisans
Dans les caves et maisons de Viviers
- Visites de la ville
Promenades accompagnées
- Promenades guidées ou autres activités pour les membres de l'association

➤ Revitaliser Viviers

Nouvelle idée proposée :

Dans de nombreux villages ou petite villes, la mairie réhabilite des anciens commerces ou locaux libres et fait appel à des jeunes commerçants pour tenir ces magasins. Des conditions particulières leur sont attribuées pour favoriser leur démarrage.

Ceci est un succès qui relance ces villages dans une dynamique positive.

Une commission est donc créée pour étudier la faisabilité de système en se rapprochant de la mairie. C'est la commission Artisans qui regroupe : Sandra Riccardi ; Olivier Cabanel ; Guy Daygue ; Ludo Morand ; Delphine Baudoin et Yvonne Leclère. (Parité)

NOTA : Chacune de ces 3 commissions se réunira de façon régulière et rédigera un compte rendu après chaque réunion. Il sera envoyé aux membres du C A.

➤ Journal d'Activ et vous

- La dernière édition est assez lointaine. Il est nécessaire de sortir une nouvelle édition. Merci à tous de nous proposer des articles pour rédiger la nouvelle parution au plus tôt.